

Stratégies patrimoniales

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires et collaborateurs

NIVEAU

Expert

DATES

27 octobre 2026

DURÉE

0.5 jour(s) (3,5 heures)

FORMAT

Présentiel

PRÉREQUIS

Des connaissances en droit des sociétés et sur les principaux montages patrimoniaux permettant de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du

rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université du Notariat du Conseil Régional des Notaires du midi

Univ-AT71-Structurer, gérer, transmettre via une SCI patrimoniale : morceaux choisis (session matin)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les déterminants du recours à la SCI dans la situation d'un client.
- Maîtriser l'utilité, tant civile que fiscale, de la SCI en matière de structuration, de restructuration et de transmission d'un patrimoine immobilier.
- Être en capacité d'identifier et de rédiger les clauses statutaires les plus importantes, en fonction du projet du client.
- Savoir prendre en charge un secrétariat juridique basique de SCI.

FORMATEURS

CONTENU

LES MULTIPLES VISAGES DE LA SCI

LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR STRUCTURER OU RESTRUCTURER UN PATRIMOINE

- La société civile pour structurer un patrimoine (immobilier personnel, immobilier d'exploitation).
- La société civile pour restructurer un patrimoine (« vente à soi-même »)

LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR TRANSMETTRE UN PATRIMOINE

- La société civile : des caractéristiques propres, favorables à la transmission d'un patrimoine.
- La souplesse des règles de gouvernance dans le cadre de la transmission familiale
- Les principaux schémas de transmission utilisés (donation des parts sociales en NP, apport donation).